



## DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

---

### EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL des DÉLIBÉRATIONS RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 23 octobre 2023

**CD20231023\_23**  
**id. 2846**

*Le 23 octobre 2023 à 09h30, les membres du Conseil départemental, légalement convoqués, se sont réunis, à l'Hôtel du Département sous la présidence de Monsieur Michel WEILL, Président.*

*Nombre de conseillers départementaux : 30*  
*Quorum : 16*

*Sont présents :*

*M. BAYLET, M. BELLOC, M. BEQ, M. BERTELLI, Mme BOURDONCLE, Mme CASTAGNÉ, Mme COLOMBIÉ, M. CROS, Mme DELCHER, M. DEPRINCE, Mme DUCASSÉ, Mme IUS, Mme LE CORRE, M. LOPEZ, Mme NÈGRE, Mme RABAULT, Mme SARDEING, Mme SINOPOLI, M. VAISSIÈRES, M. WEILL.*

*Sont représentés :*

*M. ASTRUC (pouvoir à M. BERTELLI), M. BÉSIERS (pouvoir à Mme COLOMBIÉ), M. GONZALEZ (pouvoir à Mme NÈGRE), Mme MAURIÈGE (pouvoir à Mme CASTAGNÉ).*

*Sont absents :*

*Monsieur ALBUGUES, Madame DELBREIL, Monsieur DESCAZEAUX, Madame HEULLAND, Madame MORVAN, Monsieur PÉCOU.*

*Le quorum légal est atteint, l'Assemblée départementale a délibéré.*

### **DÉLIBÉRATION**

#### **INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF ET PROFESSIONNEL DE TARN-ET-GARONNE - ACTUALISATION DU TABLEAU DES EMPLOIS**

---

Suite au départ à la retraite d'une monitrice éducatrice faisant fonction de « maîtresse de maison », un agent titulaire du corps des personnels ouvriers exerce ces mêmes fonctions depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Afin d'adapter le tableau des emplois à la situation réelle et aux besoins de l'établissement, il est proposé la suppression d'un poste de moniteur éducateur et la création d'un poste d'ouvrier principal 2<sup>ème</sup> classe.

Le comité social d'établissement de l'institut médico-éducatif et professionnel de Tarn-et-Garonne a été consulté le 19 septembre 2023 et a émis un avis favorable.

\*  
\* \*

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la 2ème commission : Personnel, affaires générales,

Vu l'avis de la 1ère commission : Finances,

Vu l'avis du comité social d'établissement de l'institut médico-éducatif et professionnel de Tarn-et-Garonne du 19 septembre 2023,

Après en avoir délibéré,

### **LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

- Approuve selon les modalités susvisées :
  - la création du poste d'ouvrier principal 2<sup>ème</sup> classe,
  - la suppression du poste de moniteur éducateur,
  
- Modifie les postes des emplois permanents à temps complet en conséquence le tableau des emplois de l'institut médico-éducatif et professionnel de Tarn-et-Garonne.

- Approuve l'inscription des crédits correspondants nécessaires au budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Envoyé en préfecture le 07/11/2023  
Reçu en préfecture le 07/11/2023  
Publié le 07/11/23  
ID : 082-228200010-20231023-3431-DE-1-1

Le Président,

Michel WEILL